

compris les personnes âgées, l'inflation et la nécessité de s'y adapter introduisent dans le processus économique des tensions et des troubles qui donnent forcément, dans ce domaine, de mauvais résultats. Et il ajoutait, pour ainsi dire à titre d'avertissement, que plus il y a de gens qui tentent de s'adapter à l'inflation, plus nombreuses sont les pressions qui s'exercent sur les coûts et les prix et que des mesures restrictives s'imposent simplement pour empêcher l'inflation d'aller s'accroissant. On n'y gagne rien, du point de vue du rendement et de l'emploi, et les gens qui cherchent à s'adapter à l'inflation sont en butte à quantité de désagréments et de soucis inutiles.

C'est un raisonnement de courte vue, disait M. Rasminsky, que de s'imaginer qu'en tolérant l'inflation, on peut accroître le rendement réel ou réduire le chômage. L'inflation compromet l'expansion économique à long terme, dont dépend l'accroissement durable de l'emploi.

D'aucuns prétendent que notre politique est en contradiction avec les déclarations publiques du gouverneur de la banque du Canada, en ce qu'elle donne dans l'excès de zèle. Ces paroles sont d'une éminente personnalité politique du pays. On court le risque de faire trop de zèle, mais rien dans le discours du gouverneur de la banque du Canada n'indique que nous en sommes là actuellement.

Voici ce qu'il déclare au sujet des conséquences du programme adopté par le gouvernement actuel pour combattre l'inflation, dans les limites des dispositions constitutionnelles offertes à un gouvernement fédéral au Canada:

On peut relever, je crois, des indices de plus en plus nombreux que les mesures de contrainte commencent à produire leur effet, tant au Canada, qu'aux États-Unis.

C'est la déclaration du gouverneur de la Banque du Canada, et je suis sûr que le ministre des Finances, à la lumière de ce genre de déclaration, a parfaitement raison de dire que le gouvernement n'a nullement conclu qu'il devait changer quoi que ce fût aux mesures qu'il s'efforce de prendre maintenant pour combattre l'inflation.

Le gouverneur de la Banque du Canada a poursuivi:

Malheureusement, un certain nombre de grèves importantes qui ont eu sur notre économie une influence difficile à isoler, ont rendu plus difficile, depuis le premier trimestre, l'interprétation rigoureuse de nos propres indicateurs économiques. De

[L'honorable M. Martin.]

toute façon, compte tenu de tous les facteurs temporaires de perturbation, il semble bien que la tendance fondamentale de la demande au Canada ne se traduit pas présentement par une courbe ascendante aussi prononcée que durant la période qui s'est terminée au premier trimestre de cette année.

Ce ne sont donc pas là des déclarations imputables à aucun de mes collègues au gouvernement. Ce sont les déclarations du gouverneur de la Banque du Canada. Voici, en résumé, ce qu'il a dit:

Même s'il y a des indications que les politiques de contrainte commencent à produire leur effet et que nous sommes sur la bonne voie, ce serait faire preuve de trop d'optimisme, à mon sens, d'en conclure que ces politiques ont déjà atteint l'objectif désiré, à savoir, créer des conditions susceptibles de conduire éventuellement à un ralentissement sensible de la montée des prix et des coûts. En parlant ainsi, je tiens compte, bien entendu, des retards inévitables qu'impliquent, d'une part, l'ajustement des prix et des coûts au fléchissement de la demande, d'autre part, les réactions de l'économie aux modifications des politiques mises en œuvre.

Honorables sénateurs, j'ai mentionné M. Galbraith et ses observations au comité parlementaire, hier, ainsi que ce qu'il a dit à une conférence tripartite ainsi que lors d'une conférence à l'Université d'Ottawa samedi soir, je crois. L'on donnera beaucoup d'importance à ses paroles.

Aujourd'hui, le premier ministre a signalé que le gouvernement se préoccupe énormément du problème. Il a dit que nous avons eu recours à un programme d'économies, de principes directeurs, et de persuasion. Le ministre de la Consommation agit dans le cadre de ses fonctions ministérielles. On saisit toutes les occasions de signaler les dangers de l'inflation aux petits salariés et aux Canadiens à revenu fixe. Le premier ministre a poursuivi en disant qu'il fallait à tout prix régler le problème. Je paraphrase maintenant ses paroles mais elles révèlent le sérieux avec lequel il envisage la question: s'il le fallait, il serait prêt à discuter avec les provinces des voies et moyens de trouver d'autres mesures concrètes, s'il y a lieu. Il n'a pas dit qu'il le ferait, mais il a indiqué, de fait, qu'il s'inquiète à l'idée des contrôles et des restrictions constitutionnelles à cet égard, et qu'un gouvernement, en face d'un aussi grave problème, ne doit pas hésiter à l'étudier. Et je